

LE SERVICE AUDIO-VISUEL A LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DE POITIERS

A Poitiers, depuis 1970, l'Office Audio-Visuel, service commun de l'Université, s'efforce de promouvoir des actions de formation à l'audio-visuel et a constitué dans ce but un fonds important de documents dans des domaines divers : lettres, langues étrangères, pédagogie, droit comparé, criminologie, psychologie, sciences, formation continue.

Il a trouvé souhaitable de montrer que des liens étroits unissent l'audio-visuel et l'écrit, que visionner et lire sont deux activités qui ne s'excluent pas, mais s'enrichissent mutuellement.

Ainsi s'est établie une collaboration originale entre l'Office et la Bibliothèque universitaire qui permet de rapprocher physiquement le matériel audio-visuel de l'endroit où les livres sont mis à la disposition des étudiants, des enseignants et des chercheurs.

Dans l'ordre chronologique, il faut d'abord indiquer l'aide de l'Office pour la constitution et l'exploitation du Fonds Valière déposé à la Bibliothèque universitaire.

Ce fonds est composé de bandes magnétiques dont la copie est assurée par l'Office qui a fait don à la Bibliothèque de la cabine insonore dans laquelle les utilisateurs intéressés peuvent passer les bandes sur magnétophone.

La donation a été faite en 1978 par M. Michel Valière, chercheur poitevin dans le domaine de l'ethnologie, de la musique, de la linguistique et des contes, membre de l'Association Française d'Archives Sonores.

Cette donation a été sans cesse enrichie et le dépôt comporte actuellement 496 bandes dont 215 sont cataloguées. Dans quelque temps, la Bibliothèque devrait avoir la copie, réalisée par l'Office Audio-Visuel, des 1.500 bandes de Michel Valière, résultat de nombreuses années de prospection et d'interviews dans les provinces françaises.

Ce fonds est composé :

- de chansons populaires, principalement chansons du Poitou ;
- de danses populaires du Poitou ;
- de récits, contes et légendes en langue populaire poitevine, vendéenne, occitane ;
- de témoignages sur les traditions et les techniques paysannes ;
- d'études philosophiques et phonétiques sur les parlers du Poitou, des Deux-Sèvres, de la Haute-Vienne et de la région de Lospignan.

Cette collection ne sera pas la seule du genre. De nombreux organismes désirant déposer des archives sonores à la Bibliothèque universitaire se sont manifestés :

- Maison de la Culture de Chauvigny ;
- Radio libre 103 ;
- Union Poitou-Charentes pour la culture populaire, pour ses diverses associations faisant du collectage.

Mais la gestion de ces fonds n'est pas sans poser des problèmes, car, jusqu'à présent, la législation en cours ne prend pas en compte les « droits d'auteur » de ce qui n'est pas édité. Actuellement, l'Association Française d'Archives Sonores est chargée par le ministère de la Culture d'élaborer une réglementation des dépôts, de l'identification et de la protection des locuteurs ainsi que des normes de conservation et de traitement. Dans ce dernier domaine, en attendant, on utilise les normes expérimentales Z. 44-066 « Catalogage des enregistrements sonores - Rédaction de la notice bibliographique » qui sont appliquées aux disques et aux cassettes. Le classement matériel se fait par ordre alphabétique de locuteurs, avec un sous-classement chronologique. Les fichiers sont par ordre alphabétique de « locuteurs » et d'enquêteurs et par ordre topographique de départements et communes des enquêtes.

Toujours à l'instigation du Directeur de l'Office Audio-Visuel, donation a été faite à la Bibliothèque universitaire d'une cinquantaine de vidéo-cassettes offertes par les services culturels du Canada en 1979 et 1982, grâce à une subvention des services de la coopération universitaire du ministère des Affaires extérieures d'Ottawa, ceci dans le but de constituer un fonds sonore canadien, complétant l'important don de 3.000 ouvrages de même origine progressivement déposés.

Ces vidéo-cassettes sont des productions de l'Office National du Canada, de l'Université Mac Gill, de l'Université de Montréal et de l'Office de la télécommunication éducative. Les émissions en français ou en anglais portent sur des aspects très divers de la culture canadienne : science politique, art, littérature, histoire.

L'inauguration de la vidéothèque canadienne à la Bibliothèque universitaire de Poitiers a été faite solennellement le 19 novembre 1979 en présence de M. Pelletier, ambassadeur du Canada à Paris. L'expérience de deux ans de fonctionnement montre que l'intérêt qui se manifeste pour ces documents va croissant et ce, pour des motifs divers : cours de littérature et de civilisation du Canada (en français et en anglais), travail sur le « Canadian English », étude de productions sur la médecine et le « nursing », cours de communication audio-visuelle.

La valeur représentée par cette collection s'est encore accrue depuis que l'Office Audio-Visuel et la Bibliothèque universitaire ont pu obtenir que les services d'information et de relations culturelles de l'ambassade des Etats-Unis à Paris acceptent de transférer leurs fonds de vidéo-cassettes à la Bibliothèque universitaire de Poitiers. Un accord a été signé dans ce sens le 16 septembre 1980. C'est ainsi que la Bibliothèque universitaire dispose désormais de 92 cassettes qui, ajoutées à la donation canadienne, constituent une vidéothèque nord-américaine unique en France et susceptible d'intéresser de nombreux chercheurs en langue, civilisation et communication.

Il va de soi que l'existence d'une collection de cette importance ne se conçoit pas dans la perspective restreinte d'un prêt aux seuls membres du personnel d'une unique université. Certes le matériel mis en place permet de visionner les cassettes enregistrées selon la norme américaine N.T.S.C., et la Bibliothèque dispose actuellement de trois magnétoscopes et de deux moniteurs téléviseurs couleurs qui, en 1982, ont été utilisés, dans les deux carrels mis à leur disposition, par 1.500 étudiants et 68 professeurs.

Mais cette collection est également accessible, par le prêt interbibliothèques, à toutes les universités. En 1982, 47 prêts ont été réalisés de cette manière et ceci d'autant plus largement que, depuis 1978, l'Office Audio-Visuel est le centre de deux réseaux interuniversitaires, l'un portant sur la formation des enseignants responsables des cours de communication audio-visuelle et qui associe étroitement à Poitiers les établissements suivants : Institut International d'Administration Publique, Paris X, Paris XII, Orléans, Nantes, Limoges, Strasbourg, Saint-Etienne, Pau, Bordeaux I, II, III, Toulouse II et III, Grenoble II, Alger, Constantine, Sétif ; l'autre ayant pour but le recyclage des enseignants de langues dans les universités, des actions dans ce sens étant prévues à Metz, Strasbourg, Paris et Poitiers.

Grâce aux services nouveaux qui sont ainsi offerts aux enseignants, chercheurs et étudiants, la Bibliothèque universitaire peut diversifier sa vocation et assurer, en plus de la conservation et de la communication des documents écrits, l'accès à d'autres sources intellectuelles tout aussi intéressantes. Ces nouvelles possibilités, associées à celles données par l'interrogation des banques de données, contribuent ainsi à revaloriser le rôle documentaire de la Bibliothèque universitaire et à l'axer sur le monde extérieur.

Marie-Simone de NUCÉ de LAMOTHE.